

Conditions générales

Les présentes conditions générales sont conclues d'une part par la société ClassicAutoLoc, SARL au capital de 1.500 euros dont le siège social est à Marseille, 35, Bd Barral « Le Brasilia » 13008 immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 533 880 993 ci-après dénommée " ClassicAutoLoc" et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant louer une voiture via les sites internet de ClassicAutoLoc nommée ci-après " le CLIENT ".

Les présentes conditions générales visent à définir les relations contractuelles entre ClassicAutoLoc et le CLIENT et les conditions applicables à toute location effectuée par le biais des sites internet de ClassicAutoLoc, que le CLIENT soit professionnel ou particulier.

Toute demande de location à travers les sites Internet ClassicAutoLoc.com et Provenceclassictours.com emporte pour le CLIENT une acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Il reconnaît ainsi en avoir parfaitement connaissance et renonce à se prévaloir de toute autres conditions.

Ces conditions prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par ClassicAutoLoc.

Les présentes conditions générales s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne du site ClassicAutoLoc.

ClassicAutoLoc se réserve le pouvoir de modifier ses conditions générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la demande de location par le CLIENT.

Article 1 : Définitions

ClassicAutoLoc désigne la société ClassicAutoLoc SARL au capital de 1.500 euros dont le siège social est à Marseille, 35, Bd Barral « Le Brasilia » 13008, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 533 880 993 exploitant les sites Internet ClassicAutoLoc et Provenceclassictours et ayant pour activité la location de voitures de collection par l'intermédiaire desdits sites internet.

CLIENT : toute personne physique ou morale de droit privé désirant prendre en location un véhicule par l'intermédiaire du site internet ClassicAutoLoc et Provence Classictours

PROPRIETAIRE : personne possédant le véhicule proposé à la location par l'intermédiaire du site internet ClassicAutoLoc.

VEHICULE : désigne tout véhicule terrestre à moteur au sens de la loi du 11 juillet 1985, ancien ou de collection, tracté ou motorisé, proposé à la location par le PROPRIETAIRE par l'intermédiaire des sites Internet ClassicAutoLoc et Provenceclassictours

EVENEMENT : toutes manifestations ou opérations se déroulant en France ou dans un pays limitrophe.

LOCATION : prestation de service rendue par le PROPRIETAIRE au CLIENT par le biais de ClassicAutoloc

Article 2 : Conditions de Location

Tout CLIENT désirant prendre en LOCATION un VEHICULE appartenant à un PROPRIETAIRE proposant sa voiture à la location via les sites de ClassicAutoloc SARL, pourra demander, par l'intermédiaire des sites internet de ClassicAutoLoc, à louer le véhicule à son PROPRIETAIRE.

En cas de disponibilité du véhicule et de son conducteur, et d'accord du PROPRIETAIRE sur les conditions de la location, ClassicAutoLoc en informe le CLIENT et le cas échéant lui propose de régler un acompte de réservation pour établie celle-ci,

Après confirmation définitive du client, et sous réserve du paiement de l'acompte correspondant à la réservation par ce dernier, ClassicAutoLoc transmettra au CLIENT un reçu avec récapitulatif de la prestation et les coordonnées téléphoniques du PROPRIETAIRE, afin qu'il puisse le contacter directement pour finaliser les détails.

ClassicAutoLoc fera parvenir au PROPRIETAIRE un contrat avec des conditions particulières reprenant les principaux éléments de la prestation s'il s'agit d'un particulier. Dans ce cas la voiture sera assurée soit par le propriétaire s'il bénéficie ou s'il peut bénéficier d'une assurance pour la location à titre onéreux soit par le contrat de ClassicAutoloc chez covéa fleet. ClassicAutoLoc ayant pour mission la mise en relation entre le PROPRIETAIRE et le LOCATAIRE ne peut être tenu responsable en cas de manquement du propriétaire conducteur du véhicule à ses obligations légales et réglementaires.

Dans le cas où le propriétaire est un professionnel de la location de véhicule ou qu'il s'est présenté comme tel, la location se fera avec le contrat du propriétaire que le client devra signer avant de prendre le véhicule et aux conditions de l'assurance et de caution de ce même propriétaire. Dans ce cas la prestation de ClassicAutoLoc n'est pas de la location mais une simple mise en relation, ClassicAutoloc informant le PROPRIETAIRE des éléments essentiels de la prestation.

ClassicAutoLoc se dégage de toute responsabilité relative à l'opération de LOCATION en elle-même qui est l'affaire du PROPRIETAIRE et du LOCATAIRE

ClassicAutoloc ne pourra être tenu responsable pour les dommages causés aux biens ou aux personnes dans le cadre de la LOCATION consécutive à la mise en relation.

Article 3 : Tarif et paiement

Chaque location ou mise en relation donnera lieu au paiement par le CLIENT d'une COMMISSION au profit de ClassicAutoLoc.

Le montant de la COMMISSION étant compris dans le tarif affiché sur le site.

Toute annulation après le délai légal de rétractation ne pourra pas donner lieu au remboursement de l'acompte versé.

En cas d'annulation effectuée par le client, les frais supportés par celui-ci seront les suivants :

- De 60 à 30 jours avant la prestation : 40 % du montant prévu de la prestation
- Mois de 30 jours avant la prestation : 70% du montant prévu de la prestation

Article 4 : La LOCATION

ClassicAutoLoc ne pourra être mis en cause en cas de manquement du PROPRIETAIRE à ses obligations ou bien de la panne du VEHICULE empêchant la prestation d'être exécutée.

Néanmoins en cas de défaillance du PROPRIETAIRE, ClassicAutoLoc fera tout son possible, dès qu'il en sera averti, afin de mettre en relation le CLIENT avec un autre PROPRIETAIRE d'un VEHICULE de catégorie équivalente, sans frais supplémentaire.

En cas de refus par le CLIENT du véhicule de substitution proposé, ClassicAutoLoc ne pourra pas être mis en cause.

Le VEHICULE loué demeure un véhicule ancien de collection duquel implique que la société ClassicAutoLoc dégage toute responsabilité sur l'état général dudit VEHICULE en décalage avec celui escompté.

Le conducteur du véhicule est soit le PROPRIETAIRE lui-même, soit une personne préalablement désigné par lui.

La décoration du véhicule incombe et demeure à la charge du client. Il conviendra d'en définir directement avec le propriétaire les modalités.

Article 5 : Prix de la LOCATION

Le prix de la location est fixé en fonction de forfaits proposés et correspondent à une distance de 155 kilomètres, sauf dispositions particulières concernant certains véhicules indiqués sur le site ClassiAutoLoc. Cette distance tient compte du trajet aller et retour sur le lieu de la location depuis le domicile du PROPRIETAIRE, ainsi que de la distance à parcourir durant la LOCATION. Tout kilomètre supplémentaire par kilomètre effectué au-delà des 155 km (sauf dispositions particulières concernant certains véhicules) donnera lieu à une facturation de kilométrage supplémentaire pour le client.

Tous les frais supplémentaires (péage autoroutier, frais de stationnement, ...) engagés pendant la durée de la location (hors frais engagés au cours du trajet depuis et vers le domicile du propriétaire) sont à la charge du CLIENT.

En tout état de cause, le carburant et l'entretien du véhicule demeurent à la charge du PROPRIETAIRE pour la location avec propriétaire au volant.

Durée de la location :

Le forfait de 5 h de location s'entend 5 heures avec le client et ne tient pas compte du temps de trajet aller-retour nécessaire au PROPRIETAIRE pour se rendre sur le lieu de la location.

Toute prestation dépassant les 5 heures donnera lieu au paiement d'heures supplémentaires

Article 6 : Paiement de la LOCATION

Si le PROPRIETAIRE du VEHICULE est un particulier agissant à titre occasionnel :

Le prix de la LOCATION est dû par le CLIENT à ClassicAutoloc sauf accord contraire.

Lors de la réservation le locataire devra verser un acompte dont le montant sera indiqué par ClassicAutoLoc à titre de réservation, complété par un règlement du solde avant les 15 jours précédant la location sauf accord contraire.

En cas de non-paiement dans ces conditions, le véhicule ne sera pas mis à la disposition du locataire.

A la fin de la location, une facturation sera établie correspondant aux sommes encaissées par ClassicAutoloc. Elle est payable à réception, déduction faite des paiements déjà enregistrés.

A défaut de règlement du solde éventuellement du par le locataire et à expiration d'un délai de 30 jours à partir de la date de facturation et d'une mise en demeure restée sans effet, le loueur appliquera les pénalités.

Si le PROPRIETAIRE est un professionnel, y compris les auto-entrepreneurs, le Propriétaire facture le prix de la LOCATION directement au CLIENT. Dans ce cas la prestation de ClassicAutoloc ne peut être considérée que comme de la simple mise en relation, il ne pourra donc être mis en cause en cas de difficultés dans l'exécution du contrat conclu avec le PROPRIETAIRE

Article 7 Rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le CLIENT lorsqu'il est un particulier dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la première demande de location effectuée par ce dernier via le site internet. Le CLIENT devra adresser cette rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception à ClassicAutoLoc.

Article 8 : Assurance

CLASSICAUTOLOC Sarl au capital de 1.500 €

R.C.S Marseille 533 880 993 – NAF : 7711A

Siège : 35, Bd Barral « Le Brasilia » 13008 Marseille – tél. : 06.61.96.14.49

Site Internet : www.classicautoloc.com – email : classicautoloc@free.fr

Le véhicule est assuré par le loueur dans les conditions prévues dans le contrat d'assurance n° 116434713 souscrit auprès de COVEA-FLEET pour le compte du propriétaire dans l'hypothèse où celui-ci ne justifie pas bénéficier d'une assurance pour son véhicule couvrant la location à titre onéreux du véhicule à des tiers, conduit par le propriétaire ou assimilé.

Cet article ne concerne pas le cas où la location a lieu avec un propriétaire professionnel prévu à l'article 2 des présentes conditions générales.

Article 9 : Protection des données personnelles :

Les informations nominatives concernant les personnes physiques, recueillies à l'occasion du contrat, ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication aux destinataires déclarés à la commission nationale de l'informatique et des libertés, que pour les seules nécessités de gestion administrative ou d'actions commerciales ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectifications aux conditions prévues par la loi 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.

Article 10 : Législation applicable

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française. Les services fournis par l'intermédiaire du site internet ClassicAutoLoc sont conformes à la réglementation applicable en France. La responsabilité de ClassicAutoLoc ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient au CLIENT seul responsable des services demandés de vérifier.

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, qui ne saurait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des tribunaux de Marseille.